



Sur les pourtours des étangs se développent des ceintures de végétation dépendantes des fluctuations des niveaux d'eau

Les végétations amphibies

51

Typologie

Description générale

Les végétations amphibies occupent des dépressions longuement inondées. Elles se développent principalement sous l'eau et peuvent émerger ou être exondées pendant la période estivale.

Il s'agit principalement de communautés herbacées relativement basses. Elles sont dominées :

- par des plantes annuelles sur les rives vaseuses des rivières, les bords de mares et les zones « perturbées »,
- par des espèces vivaces au niveau des rives exondables de plans d'eau (mares peu profondes, ceintures d'étangs) ainsi que sur les secteurs les plus « mouillés » des prairies humides (fossés, ornières, bas-fonds, etc.).

Elles constituent, en général, les premières ceintures de végétation autour des étangs.

Sur sols eutrophes et lorsque le substrat est moins inondable, les groupements amphibies sont remplacés par des roselières ou des cariçaies.

Espèces caractéristiques

En contexte mésotrophe à eutrophe

Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), salicaire pourpier (*Lythrum portula*), renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropper*), plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), renouée amphibie (*Polygonum amphibium*), ache nodiflore (*Apium nodiflorum*), cresson des fontaines (*Nasturtium officinale*).

En contexte oligotrophe

Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), boulette d'eau (*Pilularia globulifera*), baldellie fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides*), écuille d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), élatine à six étamines (*Elatine hexandra*).



Les végétations amphibies se maintiennent tant que le phénomène d'atterrissement n'est pas parvenu à son terme

Dynamique - Enjeux

- Végétations relativement stables, tant que sont maintenues les caractéristiques hydrologiques des plans d'eau et des zones inondables (engorgement, battement de nappe, qualité des eaux, etc.).
- Habitats oligotrophes rares et hautement menacés par l'eutrophisation des eaux.
- Végétations sensibles à la concurrence : une modification du régime hydraulique (drainage, atterrissement) favorise l'installation des roselières et des cariçaies.
- Communautés amphibies « vieillissantes » pouvant être rajeunies et renouvelées sous l'effet de perturbations naturelles (crues, dépôts de sédiments, etc.) ou artificielles (curage, étrépage).

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Nombreux habitats de ceinture d'étang reconnus d'intérêt communautaire (codes UE : 3130, 3150, 3270).
- Intérêt floristique fort pour les rives d'étangs et de mares oligotrophes, lié à la présence de nombreuses espèces rares et/ou protégées (littorale à une fleur, boulette d'eau, élatine à 6 étamines, etc.).
- Intérêt floristique souvent faible pour les communautés liées aux eaux mésotrophes ou eutrophes.
- Rôle écologique important, à l'interface terre-eau (émergence des batraciens, cycle des invertébrés semi-aquatiques, alimentation des limicoles et anatisés, etc.).

Intérêts hydrologiques

- Végétations participant à l'autoépuration des mares et plans d'eau (rôle de filtre biologique).

Valeurs culturelle et économique

- Absence d'intérêt économique particulier.
- Rôle pédagogique des habitats associés aux mares (support pédagogique régulièrement exploité en milieu scolaire notamment).

Préconisations de gestion

Les végétations amphibies ne demandent pas de gestion particulière et dépendent avant tout du maintien des caractéristiques physico-chimiques des eaux et du régime d'inondation. A ce titre, deux préconisations peuvent être formulées :

- favoriser la dynamique fluviale (l'alternance de crues et d'étiages contribue au renouvellement des communautés amphibies rivulaires).
- travailler sur la reconquête de la qualité globale des eaux, à l'échelle du bassin versant.

Des opérations ponctuelles peuvent cependant être menées pour favoriser ces végétations, notamment sur les secteurs en voie de fermeture par la roselière :

- reprofilage des berges en pentes douces (qui favorise les ceintures successives de végétations) ;
- curage raisonné des fossés, si possible en maintenant des foyers de recolonisation : conservation de secteurs non curés, entretien des rives en alternant d'une année sur l'autre, etc. ;
- faucardage (ou décapage), espacé dans le temps (tous les 5 à 10 ans) et pratiqué sur des surfaces limitées (qui permet aux communautés amphibies de se renouveler) ;
- creusement de petites mares ou de dépressions inondables, notamment au sein des systèmes oligotrophes (tourbières, landes, dépressions arrière-dunaires, bas-marais). Ces interventions doivent cependant rester localisées (risque d'effet drainant). Privilégier, autant que possible, le recréusement d'anciennes mares ;
- limiter la fréquentation et le piétinement des berges par le bétail (clôtures, installation d'abreuvoirs - cf. annexe 7) ;
- fauche exportatrice des roselières bordant les ceintures amphibies.

En situation agricole (bas-fond de prairie, marais exploité), il est surtout important de limiter le chargement animal (notamment printanier), dans les bas-fonds de prairies. Une clôture temporaire peut permettre d'exclure temporairement les parties les plus sensibles.

Itinéraires techniques à consulter

- Recréusement de mares.
- Étrépage et décapage.
- Restauration d'ouvrages hydrauliques.
- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.



En limitant l'atterrissement par une intervention mécanique, on peut permettre aux végétations amphibies de se redévelopper. Ces interventions doivent toutefois être suivies scientifiquement et faire l'objet d'autorisations administratives en fonction de leur importance.

